Affaire Lyhanna : après le réexamen de milliers de plaintes, 134 personnes suspectées de violences sexuelles ont été placées en détention provisoire

22/06/2026 à 17h11



Après le réexamen de milliers de plaintes ordonné à la suite de l'affaire Lyhanna, 134 personnes ont déjà été placées en détention provisoire pour des faits de violences sexuelles sur mineurs. Gérald Darmanin a demandé que l'ensemble des dossiers (70 000) soit passé au crible d'ici mi-juillet.

"*On a eu 134 détentions provisoires, présentées par les magistrats et acceptées par les juges d'application des peines*" pour violences sexuelles sur des mineurs, a précisé lundi 22 juin cette source. "Ils ont jusqu'au 14 juillet, c'est-à-dire un mois, pour reprendre l'intégralité des plaintes qui touchent les enfants. L'intégralité", a martelé Gérald Darmanin le 7 juin dernier. Avant de poursuivre : "*Moi, je ne partirai pas en vacances, et il n'y a pas un haut magistrat qui va partir en vacances tant que je n'aurai pas vu un par un les procureurs généraux pour qu'on fasse le bilan de*

chaque cour d’appel“. […]

La Dépêche